



Pré-diagnostic écologique  
faune/flore/habitats naturels

Site de St Eloi - commune de Biot (06)



Rapport

Septembre 2017

Monteco





## SOMMAIRE

<i>Objectifs de l'étude</i> .....	5
<i>Présentation du site</i> .....	5
<i>Zonages d'intérêt écologique et zonages réglementaires</i> .....	6
ZNIEFF.....	8
ZNIEFF I « Massif de Biot ».....	8
Zonages réglementaires.....	10
ZSC Natura 2000 Dôme de Biot.....	10
APPB Terme blanc.....	10
<i>Méthodologie</i> .....	11
Recherche & synthèse bibliographique.....	11
Flore et habitats naturels.....	11
Faune.....	12
Méthodologie chiroptères.....	12
Continuités écologiques et connectivité.....	13
Evaluation des espèces à enjeux.....	14
Evaluation des enjeux écologiques.....	14
<b>Résultats</b> .....	16
<i>Flore &amp; habitats naturels</i> .....	16
Synthèse des habitats naturels présents sur le site.....	16
Présentation des habitats naturels et de la flore du site.....	17
Présentation des espèces floristiques à enjeux de conservation.....	21
Espèces végétales invasives.....	23
Synthèse des enjeux flore et habitats naturels pour le site.....	25
<i>Faune</i> .....	26
Chiroptères.....	26
Résultats d'inventaire.....	26
Synthèse des observations.....	27
Espèces potentielles.....	28

Autres groupes faunistiques - potentialités du site .....	29
Reptiles .....	29
Amphibiens .....	30
Oiseaux.....	30
Entomofaune .....	31
Carte de localisation des habitats favorables aux espèces à enjeux potentielles .....	32
Conclusion pour la faune.....	32
<i>Inscription du site dans les réseaux de connectivité écologiques .....</i>	<i>34</i>
<i>Conclusion generale .....</i>	<i>36</i>
<i>ANNEXE 1 Liste des especes pour la flore .....</i>	<i>39</i>

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Dénomination des habitats naturels.....	16
Tableau 2 : Evaluation des potentialités pour les espèces végétales patrimoniales.....	21
Tableau 3 : Liste et évaluation des risques pour les espèces végétales envahissantes.....	24
Tableau 4 : Espèces de chiroptères inventoriées sur le site .....	27
Tableau 5 : Espèces de chiroptères potentielles sur le site .....	29

## Liste des cartes

Carte 1 : Localisation du site d'étude .....	5
Carte 2 : Localisation du site d'étude par rapport au zonage ZNIEFF .....	6
Carte 3 : Localisation du site d'étude par rapport aux zonages écologiques réglementaires .....	7
Carte 4 : Carte des habitats naturels.....	17
Carte 5 : Localisation des espèces végétales patrimoniales selon Silene Flore.....	23
Carte 6 : Evaluation des enjeux pour la flore et les habitats naturels .....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
Carte 7 : Habitats d'espèces à enjeux potentielles pour la faune.....	32
Carte 8 : Evaluation des enjeux pour la faune .....	33
Carte 9 : Localisation du site dans la TVB du SRCE PACA .....	34
Carte 10 : Localisation du site au document d'orientations générales du SCOT de la CASA.....	35
Carte 11 : Site d'étude dans le contexte des continuités écologiques locales.....	35



## OBJECTIFS DE L'ETUDE

La commune de Biot envisage un projet d'aménagement sur le site de St Eloi sur son territoire communal. Le site correspond aux parcelles cadastrales BE 49, 50, 51 et 52 et à une surface d'environ 2,25 ha.

Dans ce cadre, l'objectif de cette étude est la réalisation d'un pré-diagnostic écologique afin d'évaluer les enjeux écologiques du site d'étude.

## PRESENTATION DU SITE

Le site d'étude se situe sur la commune de Biot (06).



Localisation du site d'étude sur la commune de Biot (fonds : geoportail)

Carte 1 : Localisation du site d'étude

Ce site se situe en secteur urbanisé (résidences avec jardins, petits immeubles), le long et en contrebas au sud de la RD4, entre le village historique de Biot et « Les Castellins », au niveau d'un petit vallon.

Il se compose principalement de zones boisées et d'anciennes terrasses probablement anciennement cultivées et aujourd'hui en herbe, fauchées ainsi que ponctué de quelques zones rudérales.

## ZONAGES D'INTERET ECOLOGIQUE ET ZONAGES REGLEMENTAIRES

Le site n'est pas inclus dans un zonage réglementaire ou dans un zonage d'intérêt écologique.

Le site se localise à 570 m au sud et à l'ouest de la ZNIEFF de type 1 « Massif de Biot » et à un peu plus de 2 km à l'ouest de la ZNIEFF de type 2 « Etang de Vaugrenier ».



Site d'étude et zonage ZNIEFF (fonds : Geoportail)

Carte 2 : Localisation du site d'étude par rapport au zonage ZNIEFF

Par rapport aux zonages réglementaires, le site se localise à 577 m au sud et 754 m à l'est du site Natura 2000 « Dôme de Biot », zonage également concerné par un Arrêté de Protection de Biotope (APPB) « Massif du Terme Blanc.



Site d'étude et zonages réglementaires (fonds : Geoportail)

Carte 3 : Localisation du site d'étude par rapport aux zonages écologiques réglementaires

Type	Nom	Distance au site
APPB*	Terme blanc	577 m au nord et 754 m à l'est
ZNIEFF I	Massif de Biot	570 m au nord
ZNIEFF II	Etang de Vaugrenier	2,02 km à l'est
ZSC - Zone spéciale de conservation (Natura 2000)	Dôme de Biot	577 m au nord et 754 m à l'est

\*APPB : Arrêté préfectoral de protection de biotope

Tableau 1 : Zonages d'intérêt écologique concernant le site d'étude ou à proximité

## ZNIEFF

Le site d'étude se localise non loin de la ZNIEFF 1 « Massif de Biot ». Il en est séparé par une frange relativement bien urbanisée et par un espace naturel préservé, le Vallon des Combes.

Les ZNIEFF ou Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristiques ne constituent pas des zonages réglementaires mais sont représentées par des sites reconnus pour leurs fortes capacités biologiques et leur bon état de conservation.

Le type I est utilisé pour des secteurs de grand intérêt biologique ou écologique. Ces ZNIEFF présentent en général des surfaces plus réduites que les ZNIEFF de type II, grands ensembles naturels riches et peu modifiés offrant des potentialités biologiques importantes.

### ZNIEFF I « MASSIF DE BIOT »

#### Description

Le Massif de Biot représente une étendue de 5 km<sup>2</sup> avec un point culminant au Terme Blanc (193 m). Il représente la partie actuellement émergée d'un ancien volcan du tertiaire. Il est formé de strates de cinérites, de tufs et de conglomérats andésitiques. Ces roches, différentes de celles de l'Esterel, constituent un premier point d'originalité.

#### Flore et habitats naturels

Le massif est occupé par une belle lande acidophile où le Ciste de Montpellier et la Bruyère arborescente dominant. Le paysage est parsemé de bosquets de Pins d'Alep et de Chênes verts isolés. Au sein de cette lande s'est constitué un **groupement de pelouses humides exceptionnelles**, formant le plus vaste Isoetion de France (5 km<sup>2</sup>). En effet, les cuvettes temporairement inondées sont propices au développement de l'Isoète de Durieu (*Isoetes duriaei*) et de tout le cortège végétal associé à ce groupement. Ainsi l'Isoetion de Biot est internationalement célèbre en raison de la concentration, sur une faible surface, d'une telle quantité d'espèces végétales rares : la Romulée de Colonna (*Romulea columnae*), l'Ophioglosse du Portugal (*Ophioglossum lusitanicum*), la Canche naine (*Molinieriella minuta*), la Crassulée de Vaillant (*Crassula vaillantii*). Anciennement présente mais disparue à la suite du comblement de la mare du Terme Blanc où elle se développait, la très rare Pilulaire (*P. minuta*) n'a pas été revue récemment. Au total c'est 34 espèces végétales déterminantes et 9 remarquables qui ont été citées sur ce secteur.

#### Faune

Dans le massif de Biot ont été recensées **22 espèces animales d'intérêt patrimonial** dont 8 figurent sur la liste des espèces déterminantes.

Le peuplement avien nicheur local est constitué d'espèces remarquables telles que la **Bondrée apivore** *Pernis apivorus*, d'affinité médioeuropéenne, recherchant les forêts claires de feuillus et les mosaïques de milieux boisés et de milieux ouverts, l'**Autour des palombes** *Accipiter gentilis*, d'affinité médioeuropéenne, affectionnant les grands massifs forestiers avec des clairières jusqu'à 2 000 m. d'altitude, le **Circaète Jean le blanc** *Circaetus gallicus*, d'affinité méridionale, au régime alimentaire ophiophage, la **Chevêche d'Athéna** *Athene noctua*, espèce de milieux semi ouverts, d'affinité méridionale, en déclin général, la **Pie-grièche écorcheur** *Lanius collurio*, le **Monticole bleu** *Monticola solitarius*, le **Torcol fourmilier** *Jynx torquilla* et la **Huppe fasciée** *Upupa epops*. Les reptiles et les amphibiens sont représentés par une espèce déterminante, le **Lézard ocellé** *Timon lepidus* et deux espèces remarquables le **Pélodyte ponctué** *Pelodytes punctatus* et la **Grenouille agile** *Rana dalmatina*. Cette dernière espèce est très localisée dans les Alpes-Maritimes. Sa présence sur ce site constitue un enjeu de conservation majeur. Les **chiroptères** sont représentés par deux espèces déterminantes : le **Minioptère de Schreiber** *Miniopterus schreibersii* et le **Grand rhinolophe** *Rhinolophus ferrumequinum*.

Les arthropodes d'intérêt patrimoniaux sont représentés par le **Gloméris à taches fauve** (*Glomeris guttata*), espèce déterminante de "myriapodes" endémique du bassin versant du Var (Alpes-Maritimes), le **Charançon** *Simo schoenheri*, espèce déterminante de coléoptères endémique du littoral varois et des Alpes-Maritimes, où elle est rencontrée notamment sur divers lotiers (*Lotus* sp.) et trèfles (*Trifolium* sp.), la **Chrysomèle russe** (*Chrysolina rossia*), espèce remarquable peu répandue en France et se trouvant surtout sur *Linaria genistifolia*, la **Thécla de l'arbousier** (*Callophrys avis*), espèce déterminante de papillons de jour d'affinité ouest-méditerranéenne, liée aux maquis à Arbousier, son unique plante-hôte, la **Pistachière** (*Ophiusa tirhaca*), espèce remarquable de papillons de nuit, surtout présente sur le littoral méditerranéen, l'**Ascalaphon du midi** (*Deleproctophylla dusmeti*), espèce déterminante de neuroptères (fourmilions et ascalaphes) qui chasse ses proies en vol au-dessus de milieux arides et très ouverts, le **Grand fourmilion** (*Palpares libelluloides*), espèce remarquable de neuroptères, assez commune mais toujours localisée aux steppes et autres formations herbacées maigres et sèches, la **Decticelle orientale** (*Rhacocleis germanica*), espèce déterminante de sauterelle rarissime en France continentale, mieux représentée en Corse, peuplant les friches, fourrés mésophiles et les lisières de ripisylves, la **Mante terrestre** (*Geomantis larvoides*), espèce remarquable et peu commune d'affinité ouest-méditerranéenne, qui chasse au sol dans les milieux arides, très ouverts et ras, et le **Grillon testacé** (*Eugryllodes pipiens*), espèce ouest-méditerranéenne dont la sous-espèce *provincialis* est endémique du sud de la France, qui peuple les pentes rocailleuses et pelouses sèches sur les reliefs exposés.

## ZONAGES REGLEMENTAIRES

### ZSC NATURA 2000 DOME DE BIOT

Ce site Natura 2000 revêt les mêmes qualités et importances écologiques que la ZNIEFF « Massif de Biot décrite précédemment. L'intérêt du site repose principalement sur un groupement de pelouses humides exceptionnelles, formant une importante station pour l'habitat Isoetion (= formation à Isoètes = habitat EUR27/3170). Les cuvettes temporairement ombragées sont propices au développement de l'Isoète de Durieu (*Isoetes duriaei*) et de tout le cortège végétal associé à ce groupement. Ainsi l'Isoetion de Biot est internationalement célèbre en raison de la concentration, sur une faible surface, d'une telle quantité d'espèces végétales rares (plus d'une trentaine), telles que la Romulée de Colonna (*Romulea columnae*), l'Ophioglosse du Portugal (*Ophioglossum lusitanicum*), ainsi que diverses orchidées. En France continentale, l'habitat 3170 " mares temporaires méditerranéennes " n'est présent qu'en quelques localités. Le massif de Biot constitue la station la plus orientale.

Les vulnérabilités du site sont essentiellement la prolifération de plantes xénophytes envahissantes, telles que l'Herbe des pampas (*Cortaderia selloana*) plantée dans les jardins alentour, la transformation des milieux, au détriment des espèces végétales les plus remarquables sur le site et la pression d'urbanisation.

### APPB TERME BLANC

Là encore, ce site réglementé par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (6 juin 2002), présente les mêmes importances et qualités écologiques que le site Natura 2000 « Dôme de Biot ».

Sa réglementation précise les interdictions comme la destruction, l'arrachage ou la mutilation de toutes espèces végétales non cultivées, l'épandage, l'abandon, le dépôt ou le rejet de produits chimiques, déblais, détritiques, ordures, épaves et plus généralement tous produits ou objets polluants, l'utilisation des véhicules et autres engins à moteur, les constructions nouvelles, la modification du régime des eaux ou l'atteinte à la qualité physico-chimique de l'eau, l'exercice d'activités industrielles.

### RECHERCHE & SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

Différentes sources ont été sollicitées lors de la recherche bibliographique. Les données obtenues ont permis de caractériser en amont les différents sites et d'appréhender les enjeux écologiques. Ont été consultés :

- Données SILENE faune et flore,
- Données Faune PACA (LPO),
- Données ZNIEFF et DOCOB N2000,
- Données SRCE PACA.

### FLORE ET HABITATS NATURELS

La flore et les habitats naturels ont fait l'objet d'un seul passage de terrain le 08/09/2017 par Caroline Guignier (MONTECO).

Etant donné la pression d'inventaire et la date de la prospection, l'objectif de cette visite de terrain a été essentiellement de caractériser les habitats naturels, de rechercher les habitats naturels à enjeux ou leur présence potentielle, de rechercher les espèces patrimoniales (à enjeux) et / ou réglementées ou de déterminer la présence potentielle de telles espèces.

L'inventaire de la flore a permis de réaliser l'inventaire des habitats naturels.

La phase de terrain a présenté les étapes suivantes :

- **Relevés de végétation** : relevés phytosociologiques adaptés au secteur d'étude (en général, un relevé par type de végétation (par habitat) sur secteur homogène). Le nombre et la taille des stations d'inventaire varient en fonction des habitats. Ces relevés permettent d'identifier et de décrire les habitats naturels (groupements végétaux).
- **Relevés floristiques complémentaires** : les relevés de végétation sont complétés par des relevés floristiques afin de rechercher les espèces patrimoniales et / ou réglementées (avec géolocalisation par GPS des relevés et des espèces à enjeux). Ainsi, chacun des habitats naturels pouvant présenter des enjeux a été parcouru dans son ensemble.
- **Observation des contours des différents habitats** (complément à la photo-interprétation de photographies aériennes) pour permettre de cartographier précisément les habitats naturels.



- **Évaluation de l'état de conservation général** et de la dynamique des habitats naturels et des espèces lors des visites de terrain : état de conservation en fonction de la surface des habitats, de la connectivité dans le périmètre du site et avec les milieux naturels voisins, de la présence et de l'abondance de populations indicatrices et/ou patrimoniales, des impacts actuels avec présentation de l'état de conservation par habitat et pour les espèces protégées. Les populations des espèces présentant des enjeux particuliers sont décrites : état de la population, nombre d'individus, localisation.

La nomenclature utilisée pour nommer les espèces végétales de cette étude est celle du Museum National d'Histoire naturelle [Ed]. 2003-2015. *Inventaire National du Patrimoine Naturel*, site Web : <http://inpn.mnhn.fr> au 21 juin 2017.

Pour les habitats naturels les nomenclatures utilisées sont les typologies CORINE BIOTOPE et EUNIS. Le Manuel d'interprétation des Habitats de l'Union Européenne (Commission européenne, 1999) a permis de nommer et codifier les habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe I de la directive européenne Habitats/Faune/Flore (directive 92/43/CEE).

Aussi et malgré tous les efforts de prospections que nous avons pu conduire, nous rappelons qu'aucun inventaire des espèces végétales ne serait être exhaustif. Il se veut représentatif d'une situation floristique actuelle.

#### LIMITES, DIFFICULTES PARTICULIERES

L'inventaire a été réalisé en septembre, période peu favorable à l'observation des espèces floristiques mais laissant néanmoins possible la détermination de certains habitats naturels. Le site est entretenu est à fait l'objet d'un récent débroussaillage rendant plus difficile l'appréhension de la composition spécifique des milieux naturels présents.

#### FAUNE

Une visite de terrain automnale et de pré-diagnostic écologique faune a été réalisée le 15 septembre 2017 par Raphaël Colombo, expert écologue. Aucun inventaire spécifique n'a été réalisé. L'ensemble du site d'étude a été prospecté ; les milieux naturels, habitats potentiels et ou plantes hôtes d'espèces patrimoniales spécifiquement recherchés. L'ensemble de ces éléments ont ensuite été cartographiés afin de définir l'ensemble des enjeux potentiels sur le site.

#### METHODOLOGIE CHIROPTERES

Concernant les chiroptères, une nuit d'écoute à l'aide d'un détecteur passif de type SM2-Bat a été réalisée au centre du site le 14 septembre 2017.

Les fichiers collectés ont ensuite été découpés en fichier de 5 secondes, analysés sur l'ordinateur et les sons de chauves-souris identifiés. Ces enregistrements, dénombrés de façon spécifique, permettent d'obtenir des activités par espèce. Ces activités correspondent au nombre de contacts de 5s par nuit. Pour chaque espèce, l'activité est qualifiée à dire d'expert, en fonction de l'abondance de l'espèce et de sa détectabilité.

Activité de chasse :	Faible (-)	Moderé (+)	Forte (++)	Exceptionnelle (+++)
----------------------	------------	------------	------------	----------------------

Par ailleurs, l'ensemble des arbres remarquables potentiels en gîte pour les chiroptères à également été recherché.

### LIMITES, DIFFICULTES PARTICULIERES

Les principales difficultés rencontrées lors de ce pré-diagnostic écologique ont été :

- la réouverture, fauche, coupe, débroussaillage et girobroyage extrêmement récente de la quasi-totalité du site, empêchant de prendre pleinement connaissance de la qualité et de la potentialité réel des milieux en présence ;
- l'impossibilité de pénétrer à l'intérieur des bâtis et ainsi d'en évaluer leur potentialité en gîte pour les chiroptères.

### CONTINUITES ECOLOGIQUES ET CONNECTIVITE

Les continuités écologiques sont définies par les réseaux (corridors) et les réservoirs d'habitats naturels (réservoirs de biodiversité) permettant de favoriser le maintien, le développement et le déplacement des espèces ainsi que leur diversité. Les réseaux en particulier permettent le déplacement des espèces et évitent l'isolement des populations animales et végétales (isolement qui entraîne en général le déclin de celles-ci). Ces réseaux sont constitués d'une façon générale par des habitats naturels reliés sans discontinuité importante faisant entrave au déplacement des espèces (connectivité).

Pour définir les continuités écologiques, on parle aussi de trames vertes et bleues (TVB). Il s'agit d'un outil d'aménagement du territoire en faveur de la biodiversité, se traduisant par un maillage de sites reliés pour former un réseau écologique d'espaces naturels terrestres (Trame verte) et aquatiques (Trame bleue). Au niveau régional, les TVB sont déclinées dans des Schéma Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) (suite aux Grenelles).

L'article L371-3 du Code de l'Environnement précise que « sans préjudice de l'application des dispositions du chapitre II du titre II du livre 1er relatives à l'évaluation environnementale, les documents de planification et les projets de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements prennent en compte les schémas régionaux de cohérence écologique et précisent les

mesures permettant d'éviter, de réduire et, le cas échéant, de compenser les atteintes aux continuités écologiques que la mise en œuvre de ces documents de planification, projets ou infrastructures linéaires sont susceptibles d'entraîner.

Afin de définir les enjeux par rapport aux continuités écologiques locales, nous avons réalisé une cartographie à partir de l'observation des photographies aériennes et de notre connaissance du terrain. A l'échelle de cette mission et de ces diagnostics, les résultats obtenus ne sont que d'ordre informatifs et de première interprétation. Les milieux ouverts et forestiers ne sont pas distingués. Une zone tampon de plus ou moins 10 mètres a été respectée autour des zones les plus urbanisées (à noter que les zones d'influence sont normalement d'une moyenne de 50 mètres en fonction des habitats naturels et du niveau d'influence anthropique).

## EVALUATION DES ESPECES A ENJEUX

Chaque espèce à enjeux est évaluée dans un contexte régional et dans le contexte plus local du site. Sont pris en compte pour l'évaluation : les réglementations appliquées à l'espèce, le niveau de classification dans les différentes listes rouges, l'abondance de l'espèce d'une façon générale et d'une façon locale, les conditions écologiques locales (habitats d'espèces, connectivité, isolement).

La hiérarchisation des enjeux est proposée suivant quatre niveaux :

Faible	Moderé	Fort	Très fort
Peu ou pas d'enjeu : espèce réglementée ou évaluée mais abondante dans un contexte large (région)	L'espèce est réglementée et/ou évaluée mais est assez abondante au niveau régional. Le site ne représente pas un habitat très favorable à son maintien.	L'espèce est évaluée et/ou réglementée et/ou présente une certaine rareté au niveau régional.	L'espèce est rare à très rare.

## EVALUATION DES ENJEUX ECOLOGIQUES

Le diagnostic écologique est réalisé grâce aux résultats d'inventaires et la recherche bibliographique. Toutes les données permettent de décrire et de caractériser le fonctionnement et la composition

écologique des sites (espèces, habitats naturels et habitats d'espèces, fonctionnement, connections, état de conservation). Il est alors possible de conduire une évaluation des enjeux écologiques. Cette évaluation fait intervenir différents critères :

- Type d'habitat naturel, particularité, statut N2000, diversité biologique ;
- Présence ou absence d'espèces réglementées et/ou à enjeux de conservation (faune et flore) ;
- Dans le cas où des espèces à enjeux sont présentes ou potentiellement présentes : niveau d'enjeu ;
- Surface de l'habitat naturel sur le site considéré par rapport à la surface total de l'habitat sur la commune / territoire / région ;
- Pour les habitats résultant d'une activité pastorale (prairies, pelouses) : utilisation pastorale et possibilité d'utilisation (notamment accès, pente, surface, composition floristiques) ;
- Rôle des habitats naturels du site dans les trames écologiques (trames verte et bleue),
- Fonction de l'habitat naturel : réservoir de biodiversité, tampon pour les zones humides, ....

Ainsi, après la prise en compte de l'ensemble de ces critères, l'évaluation se fait suivant 4 niveaux de hiérarchisation :

Faible	Moderé	Fort	Très fort
Peu ou pas d'enjeu écologique, en général : habitat commun, diversité spécifique faible, effets anthropiques négatifs importants, ...	Enjeux écologiques modérés, en général : habitat naturel présentant des qualités biologiques intéressantes mais avec un enjeu de conservation réduit pour le territoire, absence d'espèce à enjeu de conservation.	Pour des habitats naturels présentant des particularités biologiques importantes : forte enjeu spécifique présence d'espèces à enjeu modéré de conservation, habitats peu fréquents et de caractère, rôle fonctionnel ...	Pour les habitats naturels peu fréquents à rares présentant une diversité biologique importante et/ou particulière, des espèces à enjeu de conservation fort, un rôle fonctionnel important.

# RESULTATS

## FLORE & HABITATS NATURELS

### SYNTHESE DES HABITATS NATURELS PRESENTS SUR LE SITE

On distingue essentiellement sur le site 5 types de milieux naturels ou semi-naturels :

Tableau 1 : Dénomination des habitats naturels

Milieu	Code Corine	Désignation Corine	Code Natura 2000	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat prioritaire
Prairies	34	Steppes et prairies calcaires sèches			
Fourrés à Laurier sauce	32.216	Fourrés à Laurier	5310	Taillis de <i>Laurus nobilis</i>	-
Boisements riverains	44.63	Bois de Frênes riverains et méditerranéens	92A0	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	-
Chênaie mixte	41.714 X 45.239	Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens	- X 9340	X Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	-
Zones rudérales et terrains en friches	87.1 & 87.2	Terrains en friche & zones rudérales			
Jardins	85.3	Jardins	-		



Carte des habitats naturels  
Site de St Eloi - commune de Biot

Réalisation : C. Guignier - MONTECO  
Sept. 2017  
Fonds : orthophoto IGN

Carte 4 : Carte des habitats naturels

## PRESENTATION DES HABITATS NATURELS ET DE LA FLORE DU SITE

### PRAIRIES

Les prairies sont localisées aux niveaux des terrasses (restanques) encore entretenues du site probablement grâce à un fauchage annuel ou bisannuel. Bien qu'il n'ait pas été possible de déterminer et d'identifier les espèces dominantes avec précision (pas de repousses après la fauche, période trop tardive et végétation complètement desséché), il apparaît que ces zones ouvertes doivent être dominées par une strate herbacée assez dense et diversifiée, probablement dominée par les poacées. Le type de prairie n'a pu être déterminé avec précision mais il semblerait que cet habitat ne présente pas de véritable pelouse xériques ou seulement quelques îlots isolés. En termes d'espèces végétales patrimoniales et en fonction de la localisation du site, il ne semble pas que cet habitat soit favorable à des espèces patrimoniales.



#### FOURRES A LAURIER SAUCE

Le petit vallon, en partie nord-est du site abrite une station à Laurier sauce (*Laurus nobilis*), exclusivement dominée par cette espèce et qui présente un bon état de conservation. Cet habitat, et cette station en particulier, peut être considéré comme un habitat d'intérêt au niveau local (habitat d'intérêt communautaire).



---

## BOISEMENTS RIVERAINS

Egalement au niveau du vallon, en partie nord-ouest du site, on retrouve, au sein de la chênaie mixte, un boisement de type formation rivulaire avec une petite dominance du Frêne à feuilles étroites (*Fraxinus angustifolia*). Au niveau ce petit vallon, il n'a pas pu être mis clairement en évidence la présence d'un réel cours d'eau, même temporaire. A l'amont de ce vallon, on note cependant l'arrivée d'un petit canal d'irrigation dont la construction finit par « se perdre » dans le boisement, sous les ronces. La présence d'eau, même souterraines, reste néanmoins attestée par la présence du Frêne à feuilles étroites. Cet habitat présente un enjeu de conservation fort, que ce soit en termes d'habitat naturel (habitat d'intérêt communautaire), qu'en termes de conservation : il s'agit en effet d'un boisement assez remarquable, dans un état de conservation favorable et présentant des arbres assez remarquables (Frênes, mais aussi Chênes verts et Chênes pubescents) et une sous-strate dense et diversifiée ainsi qu'en termes de fonctionnalité écologique : ces boisements forment effectivement en général de véritables corridors pour le déplacement des espèces, notamment en contexte urbain. Le rôle fonctionnel de ce boisement est cependant altéré par le fait qu'il soit très limité au nord par la présence de la route et de construction. La partie amont de ce boisement sur le site est aussi plus « entretenue » (défrichage) et présente un intérêt moins fort.



---

## CHENAIE MIXTE

Pour l'ensemble des autres zones boisées du site, il s'agit d'essences en mélange principalement dominées par le Chêne verte (*Quercus ilex*) et le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*). On retrouve également quelques Pins d'Alep (*Pinus halepensis*) et Pins maritimes (*Pinus pinaster*). Ces boisements ne présentent pas réellement de sous-strate arbustive car probablement débroussaillés très régulièrement. On y retrouve essentiellement des espèces comme le Lierre (*Hedera helix*), la Salsepareille (*Smilax aspera*) et le Tamier commun (*Dioscorea communis*). Bien que les boisements de Chênes verts soient donnés comme habitat d'intérêt communautaire, les boisements du site

présentent un intérêt écologique plutôt en termes de fonctionnalité écologique (corridor, zone refuge) dans un contexte urbanisé. L'enjeu pour ces boisements sur le site est évalué comme modéré.

#### ZONES RUDÉRALES ET TERRAINS EN FRICHE

Ce type de milieu est assez présent sur le site d'étude. Ces zones pourraient être différenciées en plusieurs catégories en fonction des espèces dominantes : tantôt les ronces (*Rubus ulmifolius*), tantôt des espèces rudérales herbacées où l'Inule visqueuse est souvent présente (*Dittrichia viscosa*). Néanmoins, les enjeux pour ces secteurs semblent être assez réduits pour l'ensemble des compositions. A noter cependant que dans ce secteur des Alpes-Maritimes, deux espèces végétales patrimoniales protégées affectionnent particulièrement les zones rudérales : l'Alpiste aquatique (*Phalaris aquatica*) et la Lavatère ponctuée (*Malva punctata*). Ces deux espèces ont été recherchées sur le site. L'Alpiste aquatique, formant de grosses touffes caractéristiques, reste identifiable en septembre et semble absent du site. La Lavatère ponctuée, plus discrète, reste potentielle mais néanmoins avec une probabilité assez réduite, les secteurs en zone rudérale étant essentiellement dominés par la ronce. L'évaluation des enjeux pour ces zones rudérales est donc donnée comme réduits.



## AUTRES MILIEUX

Le site présente également quelques secteurs en jardins et en plantation de conifères (Cyprés). Les enjeux en termes de flore et habitats naturels sont ici réduits. Deux secteurs sont également concernés par une importante couche de broyat de végétaux ligneux et le talus en partie sud, entièrement terrassé présente un sol de terre nue.



## PRESENTATION DES ESPECES FLORISTIQUES A ENJEUX DE CONSERVATION

Aucune espèce patrimoniale n'a pu être inventoriée directement sur le site.

Deux espèces sont potentiellement présentes au niveau des zones rudérales : l'Alpiste aquatique et la Lavatère ponctuée.

Tableau 2 : Evaluation des potentialités pour les espèces végétales patrimoniales

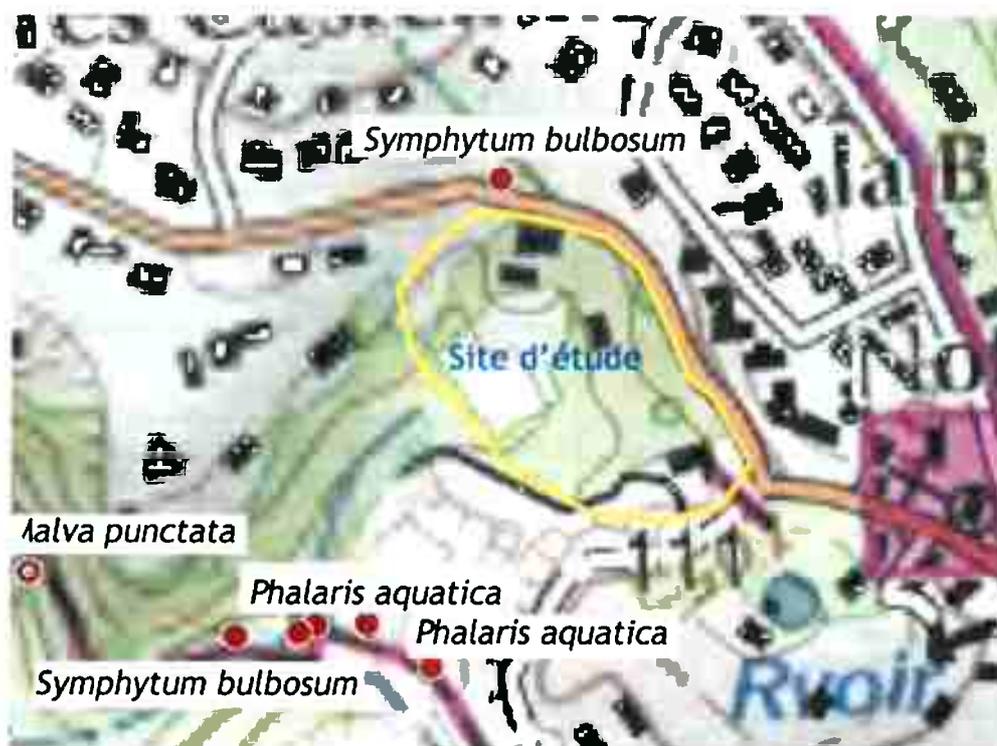
Espèce	Ecologie- exigence	Statut (protection et évaluation)	Enjeu local	Potentialité
<i>Phalaris aquatica</i> Alpiste aquatique	Friche et talus routiers, souvent à proximité d'un cours d'eau ou au sous-sol présentant une nappe phréatique non éloignée.	Protégée en PACA	Élevé	Réduite. Habitats présents mais modérément favorables. Espèce observable lors de l'inventaire mais non rencontrée sur le site.
<i>Malva punctata</i> Lavatère ponctuée	Lieux rudéralisés, friches.	Protégée en PACA Espèce déterminante ZNIEFF en PACA	Élevé	Réduite à modéré. Habitats présents mais modérément favorables
<i>Symphytum bulbosum</i> Consoude bulbeuse	Berges des cours d'eau, ripisylves, fossés		Élevé	Très réduite à nulle. Pas d'habitat favorable sur le site

Concernant les orchidées, certaines espèces pourraient se développer dans les petites zones de pelouses xériques. Néanmoins les potentialités pour la présence d'espèces patrimoniales sont assez réduites.

*A noter : une station d'Alpiste aquatique a été identifiée lors de cet inventaire au nord-ouest du site au niveau du talus routier en dessus de la route départementale D4.*



Les données bibliographiques disponibles (Silene Flore) n'indiquent pas la présence d'espèce patrimoniale sur le site d'étude. Des stations d'Alpiste aquatique sont néanmoins signalées à proximité.



Localisation des espèces végétales patrimoniales : source SILENE Lfore sept. 2017

Carte 5 : Localisation des espèces végétales patrimoniales selon Silene Flore

## ESPECES VEGETALES INVASIVES

L'enjeu de gestion des plantes invasives et des espèces invasives en général est un enjeu écologique important pour la préservation des habitats naturels et des espèces d'un territoire. En colonisant les milieux naturels, les espèces végétales invasives entrent en concurrence avec la végétation native et s'installent à la place d'une ou plusieurs espèces qui peuvent alors disparaître de la zone envahie.

De nombreuses espèces végétales invasives sont présentes sur le site d'étude. Certaines de ces espèces présentent une forte dynamique et un fort enjeu de gestion, et en particulier l'Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*), bien implantée dans la partie basse du site avec des individus adultes et de nombreux jeunes individus. On retrouve également le Robinier pseudo-acacia, différents Yucca, l'Arbre des Hottentots, le Bambou, le Pyracantha, le Raisin d'Amérique, le Mimosa.

Tableau 3 : Liste et évaluation des risques pour les espèces végétales envahissantes

Espèce - nom vernaculaire	Espèce - nom latin	Statut en PACA, zone méditerranéenne	Description des populations sur le site
<i>Acacia dealbata</i>	Mimosa	Majeure	Une seule station mais assez étendue présentant une forte dynamique avec de nombreux jeunes arbres, en formation monospécifique dense.
<i>Cortaderia selloana</i>	Herbe de la Pampa	Majeure	Espèce très présente dans la partie basse du site et présentant une forte dynamique avec de nombreux jeunes plants.
<i>Pittosporum tobira</i>	Arbre des Hottentots	Moderée	Quelques individus formant des ensembles lâches ça et là sur le site.
<i>Pyracantha coccinea</i>	Buisson ardent	Moderée	Quelques individus isolés au niveau des terrasses.
<i>Robinia pseudo-acacia</i>	Robinier faux acacia	Majeure	Individus ne formant pas de groupement monospécifique mais présentant une dynamique marquée sur le haut du vallon, en partie nord-ouest du site.
<i>Phytolacca americana</i>	Raisin d'Amérique	Moderée	Quelques individus localisés au niveau d'une arrivée d'eau, en limite nord-est du site.

La gestion des espèces invasives devra être prise en compte dans tout projet d'aménagement pour le site. Dans tous les cas, la gestion d'espèces envahissantes doit être appréhendée avec une méthodologie spécifique à chaque espèce au risque de favoriser et renforcer leur prolifération.



Photo 2 : Bosquet de Mimosa



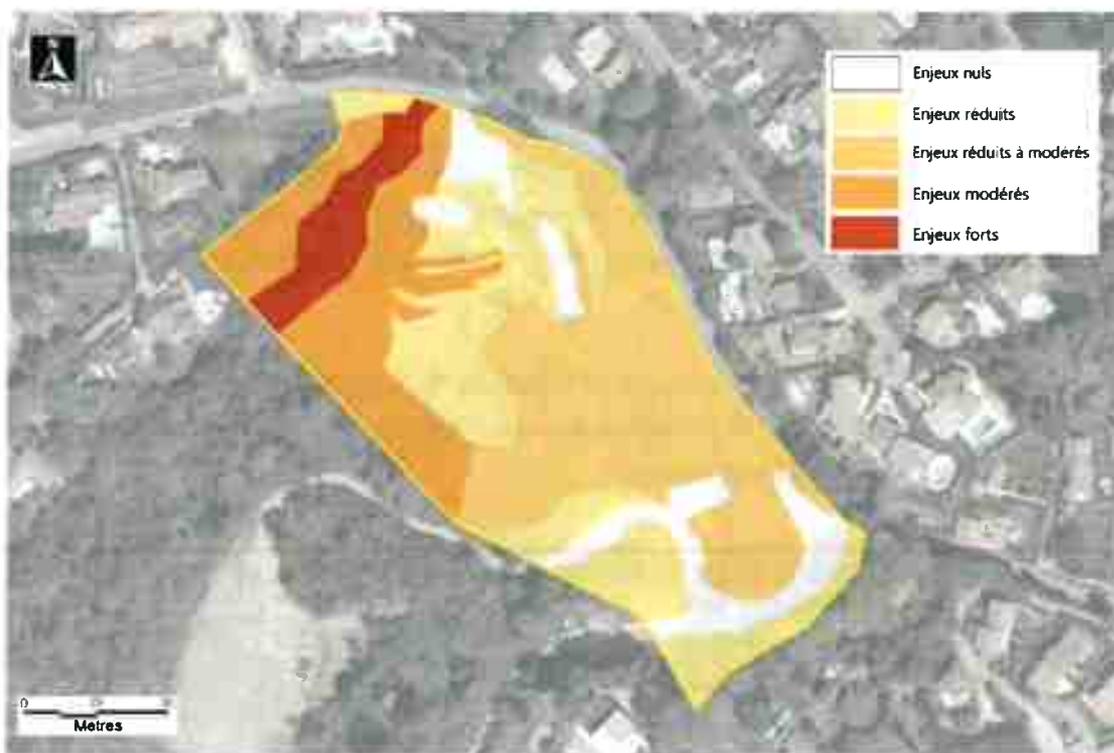
Photo 1 : Herbe de la Pampa

## SYNTHESE DES ENJEUX FLORE ET HABITATS NATURELS POUR LE SITE

Le site présente quelques secteurs à enjeux particuliers et notamment les boisements rivulaires et les fourrés à Laurier noble. Ces habitats représentent un intérêt communautaire et un intérêt dans la fonctionnalité écologique du territoire.

En secteur urbanisé, les boisements, même si leur composition est assez fréquente pour la région, représentent également des enjeux de fonctionnalité écologique. Pour les boisements présents sur le site, on distingue la partie ouest avec des boisements matures et des arbres de grandes tailles au sous-bois assez diversifié en espèces arbustives représentant un enjeu évalué comme modéré et les boisements de la partie est, beaucoup plus jeunes, présentant un sous-bois assez dégradé du fait d'interventions de débroussaillage régulières et importantes et de la présence d'espèces exogènes comme les cyprès. Pour ces derniers, les enjeux en termes de flore et d'habitats naturels sont évalués comme réduits à modérés voir réduits.

En terme d'espèce patrimoniale, même si quelques-unes comme la Lavatère ponctuée reste potentielles, l'enjeu semble généralement réduit sur le site.



Carte d'évaluation des enjeux pour la flore et les habitats naturels  
Site de St Eloi - commune de Biot

Réalisation : C. Guignier - MONTECO  
Sept 2017  
Fonds : orthophoto IGN

Carte 6 : Evaluation et hiérarchisation des enjeux pour la flore et les habitats naturels

*Note : la liste des espèces végétales est donnée en annexe.*

## CHIROPTERES

## RESULTATS D'INVENTAIRE

Sept espèces de chiroptère ont pu être identifiées en chasse et/ou transit au sein du site. Parmi celles-ci, deux sont classées en Annexe 2 de la directive habitat et possèdent de ce fait un statut de conservation particulier : le Petit Rhinolophe et le Minioptère de Schreibers (en rouge dans la liste ci-dessous).

- **Minioptère de Schreibers - *Miniopterus schreibersii***
  - Molosse de Cestoni - *Tadarida teniotis*
  - Murin de Daubenton - *Myotis daubentonii*
  - Noctule de Leisler - *Nyctalus leisleri*
  - **Petit rhinolophe - *Rhinolophus hipposideros***
  - Pipistrelle de Kuhl - *Pipistrellus kuhlii*
  - Sérotine commune - *Eptesicus serotinus*
- Minsch  
Tadten  
Myodau  
Nyclei  
**Rhihip**  
Pipkuh  
Eptser

Le cortège d'espèces inventoriées et les activités de chasse recensées sont **relativement typiques des milieux rudéraux forestiers et semi-ouverts** de ce secteur des Alpes Maritimes. On peut néanmoins noter :

- la présence de **3 contacts de Petit Rhinolophe**, espèce très fragile, extrêmement rare en contexte urbanisé ; par ailleurs cette espèce possède une très faible capacité de déplacement ainsi qu'une faible détectabilité. **Sa présence en gîte dans le secteur est donc fortement potentielle.**
- le nombre très important de contacts de Pipistrelle de Kuhl (862), démontrant de la très **grande attractivité du site pour l'espèce** ainsi que de la présence très probable d'une colonie de l'espèce sur ou à proximité du site.

Espèce inventoriée	Nombre de contact
Pipistrelle de Kuhl	862
Sérotine commune	5
<b>Petit Rhinolophe</b>	<b>3</b>
<b>Minioptère de Schreibers</b>	<b>3</b>
Noctule de Leisler	2
Murin de Daubenton	1
Molosse de Cestoni	1
Murin sp.	1
<b>Total général</b>	<b>878</b>

Sur le site, de nombreux arbres possèdent des fissures, branches mortes, des écorces décollées... et sont donc favorables et potentiels pour les chiroptères forestiers en gîte et notamment (Pipistrelles, Oreillard, Myotis...).

Il est à noter d'un individu de Pipistrelle de Kuhl a été observé sortant d'une des écorces décollées au niveau de l'un de ces arbres remarquables en début de nuit le 14/09/2017 et prouve donc que cette espèce gîte bien sur le site.

## SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Tableau 4 : Espèces de chiroptères inventoriées sur le site

Nom de l'espèce	Utilisation du site	En jeu	Commentaire
Pipistrelle de Kuhl	Gîte sur le site	Faible	Gîte de transit arboricole présent. Gîte de reproduction très potentiel.
Sérotine commune	Présent en chasse/transit	Faible	Milieux favorables en chasse/transit
Petit Rhinolophe	Présent en chasse transit. Potentiel en gîte.	Fort	Milieux favorables en chasse/transit. Un bâti abandonné potentiel en gîte au sommet du site.
Minioptère de Schreibers	Potentiel fort en chasse/transit	Fort	Milieux favorables en chasse/transit
Murin de Daubenton	Présent en chasse/transit	Faible	Milieux favorables en chasse/transit
Molosse de Cestoni	Potentiel fort en chasse/transit	Faible	Milieux favorables en chasse/transit



*Arbres remarquables observés sur le site (Chêne blanc et Olivier essentiellement).*

---

#### ESPECES POTENTIELLES

Nous dressons ci-dessous la liste commentée des espèces potentielles sur le site en fonction des inventaires réalisés en septembre 2017, ainsi que des espèces présentes à proximité.

Tableau 5 : Espèces de chiroptères potentielles sur le site

Nom de l'espèce	Présent ou potentiel ?	Enjeu	Commentaire
Grand Rhinolophe	Faiblement potentiel	Faible	Milieux faiblement favorables.
Murin à oreilles échanquées	Potentiel modéré en chasse/transit	Moderé	Milieux favorables en chasse/transit
Murin de Natterer	Potentiel fort en chasse/transit	Faible	Milieux favorables en chasse/transit
Oreillard gris	Potentiel fort en chasse/transit	Faible	Milieux favorables en chasse/transit
Pipistrelle commune	Potentiel fort en chasse/transit	Faible	Milieux favorables en chasse/transit
Pipistrelle pygmée	Potentiel fort en chasse/transit	Faible	Milieux favorables en chasse/transit
Vespère de savii	Potentiel fort en chasse/transit	Faible	Milieux favorables en chasse/transit

#### AUTRES GROUPES FAUNISTIQUES - POTENTIALITES DU SITE

Au vu du pré-diagnostic réalisé, nous établissons ci-dessous un descriptif des espèces remarquables potentielles en fonction des groupes concernés.

#### REPTILES

Le site, composé d'une mosaïque de milieux ouverts et forestiers ainsi que de nombreux murets de pierres sèches, est situé en continuité direct avec la Brague et paraît donc extrêmement favorable aux espèces de reptiles. De nombreuses espèces protégées y sont potentielles (Lézard des murailles, Lézard vert, Couleuvre de Montpellier, Couleuvre vipérine, Couleuvre d'Esculape, Coronelle girondine, Orvet, Tarente de Maurétanie...). Ces espèces bien que protégées ne possèdent toutefois pas d'enjeu de conservation notable.



Photos 3 : murets en pierres sèches

Malgré la présence de nombreux terriers (de blaireaux), l'absence de grandes surfaces de milieux de pelouses rases ne nous semble pas compatible avec la présence du Lézard ocellé. Celui-ci, bien que possédant des enjeux de conservation forts, ne nous semble donc que très faiblement potentiel sur le site.



Photo 4 : terriers de Blaireau sur le site

---

## AMPHIBIENS

L'absence de végétation humide directement sur le site et la forte pente liée aux anciennes terrasses, semblent incompatible avec la présence de zones humides et donc d'amphibiens en reproduction sur le site. L'observation ponctuelle d'individus en transit (liés à la présence de la Bague à proximité) n'est toutefois pas à exclure.

---

## OISEAUX

Le site est composé essentiellement de milieux forestiers et arbustifs extrêmement favorables aux oiseaux. Néanmoins la plupart des espèces potentielles sont des espèces forestières typiques des milieux boisés des parcs et jardins (pics, fauvelles, mésanges...) et ne possèdent pas d'enjeux de conservation particuliers.

## ENTOMOFAUNE

Le site composé d'anciennes terrasses herbeuses bien exposées et bordé de vieux chênes matures semble très favorable aux insectes. Toutefois le fort embroussaillage probable du site (roncier, clématite...) avant le possible débroussaillage récent n'est pas compatible avec la plupart des espèces patrimoniales d'insectes (liées aux milieux ouverts). Nous dressons ci-dessous la liste commentée des espèces patrimoniales potentielles dans le secteur et possibles sur le site d'étude.

Nom de l'espèce	Présent potentiel ?	ou	Enjeu	Commentaire
<b>Cordulie à corps fin</b>	Potentielle chasse/repos	en	Moderé	Se reproduit dans la Brague en contrebas. Espèce potentielle en déplacement.
<b>Damier de la succise</b>	Potentiel faible		Moderé	Faible surface de milieux potentiels, plante hôte non observée
<b>Lucane cerf-volant</b>	Potentiel fort		Faible	Potentiel au niveau des vieux chênes sénescents
<b>Grand capricorne</b>	Potentiel modéré		Faible	Aucun indice de présence détectée
<b>Diane / Proserpine</b>	Potentielle faible		Moderé	Faible surface de milieux potentiels, plante hôte non observée
<b>Zygène cendrée</b>	Potentiel modéré		Moderé	Faible surface de milieux potentiels, plante hôte (Badasse) observée sur le sommet
<b>Zygène de la Vésubie</b>	Potentielle nulle		Faible	Faible surface de milieux potentiels, plante hôte non observée
<b>Magicienne dentelée</b>	Potentiel faible		Moderé	Très faible surface de milieux potentiels

## CARTE DE LOCALISATION DES HABITATS FAVORABLES AUX ESPECES A ENJEUX POTENTIELLES

Prédiagnostic St Eloi 2017  
Enjeux potentiels concernant la faune



### Légende

Chiroptères

Bâtis chiro

● Modéré

○ Nul

Arbres remarquables

● Fort

● Modéré

Herpétologie

■ Sepe strie potentiel

Entomologie

■ Badasse

Limites administratives

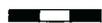
Site d'étude

□ Limites départementales

□ Limites communales



10 0 10 20 m



Source : Avalia 2017  
Fonds géoportail  
Réalisation : R. Colombo - Avalia 2017



Carte 7 : Habitats d'espèces à enjeux potentielles pour la faune

## CONCLUSION POUR LA FAUNE

Au vu du pré diagnostic faune réalisé en septembre 2017 et de la nuit d'inventaire ciblée sur les chiroptères réalisée, nous pouvons estimer que :

- les enjeux écologiques potentiels concernant les amphibiens et les oiseaux sont faibles ;
- de nombreuses espèces d'insectes sont potentielles sur le site, toutefois seule trois espèces d'insectes protégés à enjeux de conservations modérés semblent potentielles : La Zygène cendrée (liée à la badasse) ; le Lucane cerf-volant et le Grand Cérambyx (liés aux vieux chênes) ;
- de nombreuses espèces de reptiles protégés mais à enjeux faibles de conservation sont potentiels sur la zone ;
- une espèce de reptile à enjeu fort de conservation est modérément potentielle : le sepe strié. Elle est liée aux milieux herbeux et aux vieux murets localisés dans la partie centrale du site ;

- Une dizaine d'espèce de chiroptères sont présents et potentiels en chasse/transit sur le site dont plusieurs espèces à enjeu de conservation notable (Minoptère, Murin à oreilles échancrées, Petit Rhinolophe). Une espèce non menacée et à enjeu faible de conservation est présente de manière certaine en gîte sous les écorces des quelques arbres remarquables présents dans la partie basse du site (la Pipistrelle de Kuhl). Une espèce fragile et remarquable est présente en chasse et potentielle en gîte au niveau de l'ancienne ferme abandonnée : le Petit Rhinolophe.

**Prédiagnostic St Eloi 2017**  
**Enjeux potentiels concernant la faune**



**Légende**

Chiroptères

Enjeux potentiels faune

Fort

Modéré

Faible

Bâts chiro

Modéré

Nul

Arbres remarquables

Fort

Modéré

Limites administratives

Site d'étude

Limites départementales

Limites communales



10 0 10 20 m

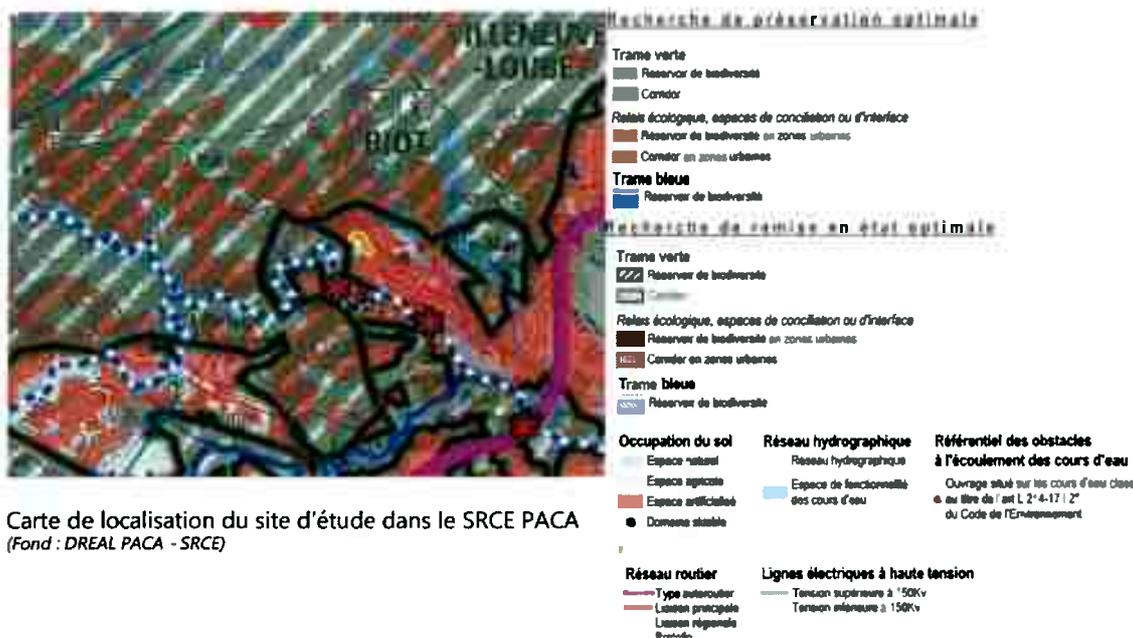
Source : Aselia 2017  
 Fonds géoportail  
 Réalisation : R. Colombo - Aselia 2017



Carte 8 : Evaluation des enjeux pour la faune

## INSCRIPTION DU SITE DANS LES RESEAUX DE CONNECTIVITE ECOLOGIQUES

Au niveau de la trame verte et bleue définie au niveau régionale dans le SRCE PACA, le site se situe à l'interface entre un espace artificialisé, en parties nord et est, une zone identifiée comme réservoir de biodiversité en zones urbaines et un réservoir de biodiversité de la Trame verte en partie sud-ouest.

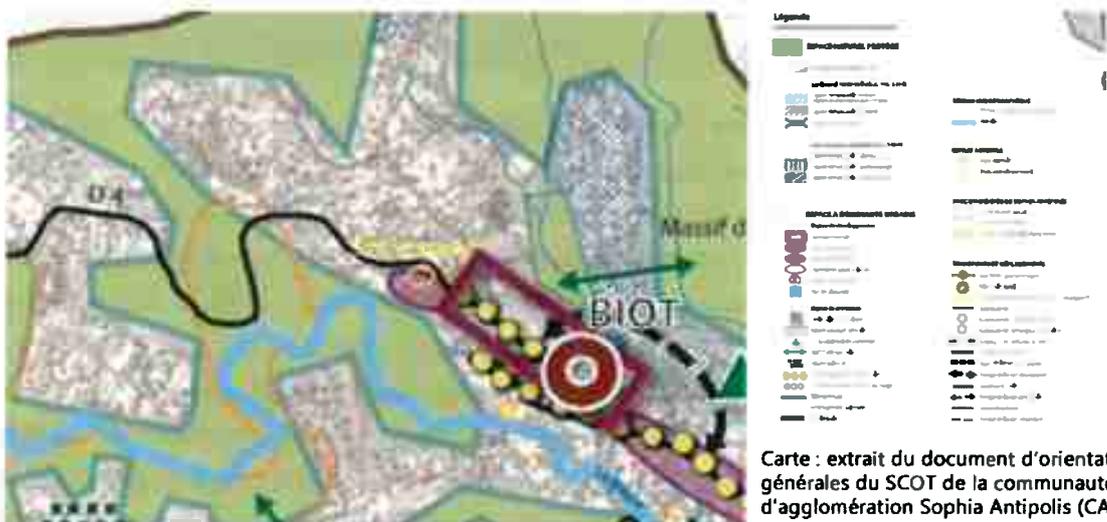


Carte de localisation du site d'étude dans le SRCE PACA  
(Fond : DREAL PACA - SRCE)

### Carte 9 : Localisation du site dans la TVB du SRCE PACA

Le site n'intègre donc pas une zone reconnue d'intérêt écologique important mais s'y localise en marge et se retrouve encadrée, au nord, à l'est et au sud par les espaces artificialisés. L'ensemble du site n'est cependant pas considéré comme artificialisé.

Au niveau du SCOT de la CASA et de son documentation d'orientations générales, le site se localise dans un secteur d'espace à dominante urbaine avec une dominante « habitats ».



Carte : extrait du document d'orientations générales du SCOT de la communauté d'agglomération Sophia Antipolis (CASA)

Carte 10 : Localisation du site au document d'orientations générales du SCOT de la CASA

Au niveau local, d'après une analyse paysagère, le site se localise en haut d'un vallon relié au continuum d'espaces naturels formé autour du vallon de la Brague, au sud-ouest, en aval. Au nord, à l'est et au sud, les espaces naturels sont interrompus par la RD4 et des zones urbanisées (habitations). Il n'existe plus de connexion avec le vallon de la Combe, à l'est.



Carte de situation du site d'étude dans le contexte local des continuités écologiques (analyse paysagère)

Réalisation : C. Guignier MONTECO  
Sept 2017  
Fond : Geoportail / IGN

Carte 11 : Site d'étude dans le contexte des continuités écologiques locales

## CONCLUSION GENERALE

Suite à ce pré-diagnostic écologique conduit à partir de données bibliographiques, d'analyses paysagères et d'une visite de terrain pour la flore, les habitats naturels et la faune, d'une façon générale, le site d'étude se localise en secteur urbanisé, en marge d'une trame d'espaces naturels définie notamment par le vallon de la Brague, au sud. Les habitats naturels sont pour l'essentiel des zones anciennement cultivées (restanques) aujourd'hui plus ou moins enrichies et plus ou moins entretenues par de la fauche et du gyrobroyage. Les boisements présentent des enjeux variables : plutôt modérés pour la partie ouest (vieux arbres, boisements plutôt matures, sous-bois dense) et plutôt réduits pour la partie est (boisements plus jeunes, sous-bois ouvert peu diversifié, espèces exogènes). En partie nord-ouest, le site présente cependant des habitats d'enjeux plus importants représentés par des boisements de type rivulaire et un fourré à Laurier noble. Le site présente également quelques beaux arbres matures d'intérêt. Pour la faune, le site peut présenter quelques enjeux en fonction des groupes d'espèces et notamment pour les reptiles (Seps strié, potentiel), les insectes (Zygène cendrée, potentielle) et les chiroptères (Petit rhinolophe, espèce avérée en chasse sur le site). Pour la flore, des espèces patrimoniales trouvant leur habitat dans les zones rudérales peuvent être potentielles et notamment la Lavatère ponctuée. Néanmoins, pour tous les groupes, y compris pour la flore, le site ne semble pas présenter les caractéristiques les plus favorables pour le bon maintien de populations d'espèces patrimoniales. Les enjeux liés aux espèces végétales exotiques envahissantes ne doivent cependant pas être écartés ainsi que les enjeux liés aux chiroptères (dans le cas de la destruction des bâtis notamment), au boisement rivulaire et aux grands arbres matures (arbre gîte avéré pour la Pipistrelle de Kuhl).

Ainsi, en dehors des enjeux avérés relevés et notamment le boisement rivulaire, le fourré de Laurier noble et la présence de chiroptères à enjeux de conservation en chasse, le site semble présenter un potentiel écologique général assez réduit que ce soit en termes de fonctionnalité écologique qu'en termes d'enjeu de conservation pour des populations d'espèces patrimoniales.



## BIBLIOGRAPHIE

Bissardon M., Guibal L. - *CORINE biotopes - Version originale - Types d'habitats français* - ENGREF, ATEN - 2002 - 175 p.

Carles L., Thébault L. - *Guide de la flore des Alpes-Maritimes du Mercantour à la Méditerranée* - Gilletta Nice matin - 2010 - 429p.

Rombaut - *Inventaire des chiroptères du site Natura 2000 du Dôme de Biot* - 2008

Souche R. - *Les Orchidées sauvages de France - Grandeur nature* - Ed. Les créations du Pélican - 2014 -340 p.

Tison J.M., Jauzein P., Michaud H. - *Flore de la France méditerranéenne continentale* - Ed. CBNMed Proquerolles et Naturalia Publications - 2014

### Sites Internet

Flore Alpes - site d'identification de la flore - consultations jusqu'en juin 2017 - [www.florealpes.fr](http://www.florealpes.fr)

INPN- Site Internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel <http://inpn.mnhn.fr>

Silene flore et Silene faune : données d'inventaires

Tela Botanica - Le réseau de la botanique francophone - eflora- Fiches plantes - consultations juin 2017 - [www.tela-botanica.fr](http://www.tela-botanica.fr)



# ANNEXES

Annexe 1 : liste des espèces pour la flore

## ANNEXE 1 LISTE DES ESPÈCES POUR LA FLORE

Site de ST ELOI (Biot) - Relevé du 08/09/2017		Observateur : Clotilde Guillemier						
Nom latin	Nom français	Famille	Abondance sur le site	Protection	Evaluation	Directives	Convention	ZNIEFF
<i>Acacia dealbata</i> Link	Mimosa	Fabacées	++++ (loc)					
<i>Achillea millefolium</i> L.	Achillée mille feuilles	Astéracées	++					
<i>Agrimonia eupatoria</i> L.	Aigremoine eupatoire	Rosacées	++					
<i>Althea cannabina</i> L.	Guimauve faux-chanvre	Malvacées	r					
<i>Arundinaria ragamowskii</i> (Nichols) Pfitzer	Bambou	Poacées	+++ (loc)					
<i>Arundo donax</i> L.	Canne de Provence	Poacées	r					
<i>Asparagus acutifolius</i> L.	Asperge à feuilles aigues	Asparagacées	++					
<i>Bituminaria bituminosa</i> (L.) C.H.Stirt.	Psoralée à odeur de bitume	Fabacées	++					
<i>Clematis vitalba</i> L.	Clématite vigne blanche	Renonculacées	+++					
<i>Cornus sanguinea</i> L.	Cornouiller sanguin	Cornacées	++					
<i>Cotaderia selloana</i> (Schult. & Schult.F.) Asch. & Graebn.	Herbe de la Pampa	Poacées	+++					
<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin	Tamier commun	Dioscoracées	++					
<i>Dittrichia viscosa</i> (L.) Greuter	Inule visqueuse	Astéracées	+					
<i>Dorycnium pentaphyllum</i> Scop.	Badasse	Fabacées	r					
<i>Echium vulgare</i> L.	Vipérine commune	Boraginacées	++					
<i>Ficus carica</i> L.	Figuier	Moracées	r					
<i>Fraxinus angustifolia</i> Vahl	Frêne à feuilles étroites	Oléacées	++					
<i>Galium aparine</i> L. subsp. <i>aparine</i>	Gaillet gratteron	Rubiacées	+					
<i>Globularia bisnagarica</i> L.	Globulaire ponctuée	Plantaginacées	+++					

<i>Hedera helix</i> L.	Lierre	Araliacées	++++			
<i>Hordeum murinum</i> L. subsp. <i>murinum</i>	Orge des rats	Poacées	++			
<i>Laurus nobilis</i> L.	Laurier sauce	Lauracées	+++			
<i>Melica ciliata</i> L.	Mélique ciliée	Poacées	++			
<i>Olea europaea</i> L.	Olivier d'Europe	Oléacées	++			
<i>Persicaria mitis</i> (Schrank) Assenov	Renouée douce	Polygonacées	r			
<i>Phytolacca americana</i> L.	Raisin d'Amérique	Phytolaccacées	+ (loc)			
<i>Pinus halepensis</i> Mill.	Pin d'Alep	Pinacées	++			
<i>Pinus pinaster</i> Aiton	Pin maritime	Pinacées	+			
<i>Pitiosporum tobira</i> (Thunb.) W.T.Aiton	Arbre des Hottentots	Pittosporacées	+			
<i>Populus alba</i> L.	Peuplier blanc	Salicacées	r			
<i>Pyracantha coccinea</i> M. Roem.	Buisson ardent	Rosacées	r			
<i>Quercus ilex</i> L.	Chêne vert	Fagacées	++++			
<i>Quercus pubescens</i> Willd.	Chêne pubescent	Fagacées	+++			
<i>Raphanus raphanistrum</i> L.	Ravenelle	Brassicacées	++			
<i>Rubus ulmifolius</i> Schott	Ronce à feuilles d'orme	Rosacées	++++			
<i>Smilax aspera</i> L.	Salsepareille	Smilacacées	+++			
<i>Spartium junceum</i> L.	Spartier à tige de Jonc	Fabacées	r			
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> Medik.	Dompte-venin officinal	Apocynacées	++			
<i>Vitis vinifera</i> L.	Vigne	Vitacées	r			
<i>Yucca sp.</i>	Yucca	Asparagacées	r			